57e ANNEE (6e SÉRIE) N° 50 23 OCTOBRE 1947

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

F.-M. CATHERINET
Ancien Supérieur du Grand Séminaire de Langres
Codirecteur

CHRONIQUE DE THÉOLOGIE
ASCÉTIQUE ET MYSTIQUE

SOMMAIRE

I. — **Y a-t-il une spiritualité du clergé diocésain ?** — 1° Controverse à ce sujet.

2° La recherche en ce sens est légitime : le Code ; l'enquête de 1943 au nom de l'Assemblée des cardinaux et archevêques français ; l'état actuel de la question d'après l'enquête de l'*Union Apostolique* de France.

3° Quelques écueils à éviter : *a)* la comparaison entre prêtre et religieux ; — *b)* précisions doctrinales à acquérir et à garder sur les traités *De Episcopo* et *De Ordine* ; — *c)* Travail historique nécessaire : comment et pourquoi il y a actuellement un clergé séculier et un clergé régulier ; — *d)* Equivoques à éviter sur les termes : *spiritualité d'action* ou *d'apostolat ;* ce qu'en pensent les Papes ; — *e)* et sur la devise : « les autres d'abord ».

4° BIBLIOGRAPHIE : Mgr Guerry. — Mgr Richaud. — Enquête de l'*U. A.* — Masure. — Thils. — J. de Guibert. — Lemaître. — Articles de revues. — Autres ouvrages : *Les Etudes du Prêtre d'aujourd'hui.* — Mgr Ancel, *La pauvreté.* — P. Philippe, *La Sainte Vierge et le Sacerdoce.* — Mgr Martin, *Le Sacré-Cœur et le sacerdoce.* — Grimaud, *La vie spirituelle du prêtre séculier.* — Mourey, *Réflexions et suggestions.* — Delarue, *L'idéal missionnaire du prêtre d'après saint Vincent de Paul.*

II. — **Dictionnaires. Revues. Manuel.** — 1. *Dict. de Spiritualité.* — 2. *Dict. de Théologie catholique.* — 3. *Catholicisme.* — 4. *La Vie Spirituelle* et son Supplément. — 5. Les *Etudes Carmélitaines.* — 6. *Revue d'Ascétique et de Mystique.* — 7. J. de Guibert, *Leçons de théologie spirituelle.*

III. — **Histoire. Anthologies. Textes et traductions.** — 8. La spiritualité moderne : Mgr Saudreau.

9. Travaux sur *l'Imitation de J.-C.,* et son auteur : Lewandowski, Ginneken, Desmet.

10. Anthologies mystiques de M. de Wasmer. — 11. P. Renaudin. — 12. Daniel-Rops.

Textes et travaux sur — 13. Le Nouveau Testament : Lebreton ; — 14. Les Pères de l'Eglise : Rouet de Journel ; — 15. Origène : P. Fortier ; — 16. S. Hilaire de Poitiers : Brisson ; — 17. S. Grégoire de Nazianze : R. Gallay ; — 18. S. Jean Chrysostome : Malingrey ; — 19. S. Augustin : de Mondadon ; — 20. Cassien : Olphe-Galliard et 21. Cristiani ; — 22. Le Pré Spirituel : Rouet de Journel ; — 23. S. François d'Assise : P. Gratien ; — 24-25. S. Ignace de Loyola : Doncœur ; — 26. Suso : Ancelet-Hustache ; — 27. Ste Catherine de Sienne : Guigues ; — 28. Saint-Jure : X. ; — 29. Milley : J. Bremond.

(A suivre).

I

Y a-t-il une spiritualité du clergé diocésain ?

1° — Comment une telle question a-t-elle pu se poser à la génération sacerdotale actuelle, qui semble soucieuse d'apostolat plus que de spéculation, et cela au point de remuer et de passionner l'ensemble du clergé séculier et régulier de France et de Belgique ?

Si l'on veut en déterminer le point de départ littéraire, il faut remonter à l'ouvrage du Cardinal Mercier intitulé *La Vie intérieure* [1]. S'adressant à des prêtres séculiers qui, devant l'idéal proposé, s'écriaient : « Nous ne sommes tout de même pas des religieux pour que vous exigiez autant de nous ! », il répondait : « Vous êtes des religieux et vous l'êtes au premier chef » [2]. C'était retrouver une expression chère à Bérulle et à tout le XVIIe siècle français [3] qui revêtait une pensée juste d'une expression imagée, mais contraire au sens usuel du mot, sens qui fut seul admis dans la langue précise du droit ecclésiastique (can. 487). On aperçoit facilement quelles conclusions relatives à la vie spirituelle du clergé séculier le pieux Cardinal pouvait tirer de cette assimilation. L'autorité et la sainteté personnelle du Prince de l'Eglise maintinrent dans une tonalité très discrète les protestations qui ne pouvaient manquer de s'élever, contre cette thèse, de la part du clergé régulier.

La controverse proprement dite commença avec le livre de M. Masure, dont l'essentiel avait d'abord été publié dans diverses revues françaises [4]. « Il faut, disait-il, définir l'état sacerdotal à travers l'état épiscopal pour le bien comprendre. Le sacerdoce presbytéral consiste essentiellement dans la participation subordonnée aux fonctions religieuses et apostoliques de l'évêque. Dans cette lumière, nous retrouvons toute notre valeur, notre éminente dignité, un état et une loi de vie » (p. 102). Et voici comment il présente cette « loi de vie » spirituelle [4] : « Dans cette lumière, on voit tout de suite la note qu'il faut attribuer au simple état de vie sacerdotale dans le diocèse. Le prêtre se rattache à l'état de perfection dans la mesure où il participe

[1] In-8 de 528 p. — Louvain, 1918.

[2] *Loc. cit.*, 4e entretien : « Oui ou non, sommes-nous des religieux ? », p. 147-230.

[3] Voir quelques citations de Bérulle, Olier, Tronson dans J. de Guibert, S. J., *Séminaire ou Noviciat,* (Spes), p. 178-180. (Pour les indications complètes relatives aux ouvrages ou articles cités dans cette première partie, voir *infra*, 4°. Bibliographie).

[4] *Bulletin des Anciens Elèves de Saint-Sulpice, L'Ouvrier de la Moisson, La Vie Spirituelle.* — E. MASURE, *De l'éminente dignité du sacerdoce diocésain* (Bloud et Gay, 1938).

à l'exercice de la charité épiscopale... Etre prêtre diocésain, c'est-à-dire prêtre à la disposition de l'évêque, c'est bénéficier déjà de l'état de perfection de celui-ci. » (p. 131). Et l'état de perfection de l'évêque est présenté en ces termes : « En simplifiant les choses, on peut dire que l'évêque n'a pas besoin de pratiquer d'ascèse pour être dans l'état parfait. Il n'a qu'à se laisser faire par la loi de son ordination qui l'oblige à poser sans interruption des actes de la vertu de charité. C'est une position idéale... Mais le simple prêtre diocésain n'en est pas là... Il n'est pas assez évêque pour que la charité actionne et sanctifie toutes ces occupations d'un bout à l'autre de sa vie... Et cependant le prêtre possède en soi-même, de par la vertu de son ordination, une attache institutionnelle à l'exercice de la vertu de charité et ce lien sacramentel est bien supérieur aux organisations de conseil, » (entendez par ces derniers mots les « institutions ascétiques » des ordres religieux). Même s'ils s'engagent personnellement par vœux à la pratique des conseils évangéliques, les prêtres séculiers ne devront pas « oublier que la vraie loi interne du sacerdoce diocésain, c'est la charité apostolique, que celle-ci est en principe sanctificatrice par elle-même, qu'elle se confond avec la perfection et qu'il y a dans l'exercice ou même l'apprentissage des vertus strictement sacerdotales une semence de sainteté qu'aucune ascèse ne remplacera jamais complètement » (p. 154-158).

Il y a, tout au long de l'ouvrage de M. Masure, d'excellents aperçus que les prêtres auront profit à méditer. Si nous en détachons ces citations, c'est qu'elles représentent ce qui dans ce livre suscita la controverse et méritait de le faire. On aura remarqué tout ce que renferment d'imprécision et d'équivoque les phrases citées. Nous parlons d'équivoque et non d'erreur formelle : chacune de ces phrases pourrait, croyons-nous, être justifiée par un commentaire approprié qui l'éclairerait et la compléterait et dont M. Masure fournit fréquemment les éléments dans un contexte plus ou moins éloigné. Il eût été cependant préférable d'éviter la discussion en usant de formules qui n'aient besoin ni d'explications, ni de distinctions, pour être admises universellement.

La meilleure mise au point, à la fois modérée et claire, nous semble être celle du R. P. Carpentier, S. J. [5]. Il rappelle que « comme ministre du sacrement de l'Ordre, l'évêque n'est pas source, il est instrument. Par son Ordination, le prêtre communique non au sacerdoce de *tel* évêque, mais à celui du Christ, et par lui au grand sacerdoce catholique hiérarchique, partagé en plénitude par le pape et tous les évêques et en participation subordonnée par les simples prêtres. » Et il rappelle la distinction classique entre la licéité et la validité : « L'évêque peut défendre à l'un de ses prêtres l'exercice licite de l'Ordre. Evidemment, mais c'est en vertu de sa juridiction... Un prêtre qui absout sans juridiction n'absout pas, parce que tout jugement exige des sujets, que la simple ordination presbytérale ne donne pas. Mais sans juridiction un prêtre consacre validement. » C'est *par la juridiction, non par le sacrement*, que le prêtre séculier est rattaché à un diocèse particulier et à tel évêque ; il n'a pas de *lien sacramentel* avec le diocèse où il est incardiné. C'est pourquoi il convient de rattacher « la perfection propre de la vocation diocésaine non pas à l'ordination, mais à l'incardination. »

« N'allons-nous voir sous ce mot qu'une froide formalité juridique qui nous laisse profondément étrangers à notre Evêque ? Toutes nos relations sociales, même celles de père à enfant, transcrites en termes de loi, limitées artificiellement au for externe... se transforment en formules mortes qui n'auraient plus rien de cordial si nous ne savions retrouver sous la légalité exérieure, la réalité vivante, celle que Dieu a créée, le lien de la charité. L'Evêque reçoit du Christ lui-même la paternité spirituelle sur tous les enfants de Dieu de son diocèse et avant tout sur la famille sacerdotale. Il est pour ses prêtres tout ce que serait le Christ en personne. Telle est la réalité que la *juridiction* traduit au dehors... A cette charité du père, le prêtre doit répondre par sa charité filiale. »

Il suit de là que le prêtre religieux, au point de vue de l'Ordre, est l'égal du prêtre séculier. Il l'est aussi au point de vue de la juridiction, car sans être attaché à un diocèse particulier, il dépend en des points importants de l'évêque sur le territoire duquel il exerce son ministère sacerdotal et il est entièrement dépendant, pour le reste, de l'évêque universel, du Souverain Pontife. « Le sacerdoce catholique est un » [6].

Sur un autre point très important, le P. Carpentier propose une distinction nécessaire et lumineuse. Il s'agit de « l'état de perfection ». Il y a, dit-il, une *perfection de fait :* c'est la sainteté réalisée dans une âme déterminée par la pratique parfaite de la charité théologale avec tout ce qu'elle implique. Il y a la *perfection d'effort :* on la trouve dans une âme en marche vers la perfection de fait et qui pour y parvenir emploie les moyens requis, dont les plus caractéristiques sont les conseils (ou du moins l'esprit des conseils) correspondants aux trois vœux religieux. Il y a enfin la *perfection d'état ;* elle est l'apanage de ceux qui ont embrassé un *état de vie* qui 1° les *oblige* à la perfection, 2° de la manière la plus *stable et définitive possible ;* 3° moyennant un *acte solennel*, reconnu par l'Eglise et les constituant officiellement dans cet état. Ainsi défini, l'état de perfection exige, mais ne donne pas la sainteté personnelle : la perfection d'état « ne tient pas, dit saint Thomas, à l'acte de charité parfaite » ; il détermine seulement la place extérieurement occupée par un sujet dans l'organisme de l'Eglise visible. Un évêque ou un religieux sont dans l'*état* de perfection : ils peuvent être en même temps de grands pécheurs.

Un évêque et un religieux, disons-nous ; il est évident qu'ils remplissent l'un et l'autre les deux dernières conditions de l'état de perfection : la stabilité et l'acceptation solennelle de l'Eglise. Mais il y a une différence dans la manière dont ils réalisent la première condition. Tous deux *s'obligent ad ea quæ sunt perfectionis*, l'évêque à la charité pastorale, le religieux à l'observation des trois vœux et de plus à celle des règles et de la forme de vie de son institut. Cette *obligation* à laquelle

[5] Dans *Nouvelle Revue Théologique*, avril 1946, p. 192-217 : *La spiritualité du clergé diocésain.*

[6] Cette *unité* est rappelée avec insistance, au nom de la théologie par le R. P. Féret, O. P., et au nom de la vie chrétienne ou spirituelle par le R. P. Robillard, O. P.

l'un et l'autre sont astreints leur confère-t-elle *ipso facto* la *perfection de fait*, la sainteté concrètement réalisée ? Evidemment non. Elle exige de chacun, par contre, la *perfection d'effort*, c'est-à-dire l'emploi effectif des moyens requis pour parvenir à la sainteté personnelle, pour correspondre généreusement aux grâces que Dieu leur confère en vue de l'accomplissement de leurs *devoirs d'état*, dont le premier est leur sanctification personnelle, à un degré en rapport avec leur situation dans l'Eglise. Il faut donc retourner la phrase de M. Masure citée plus haut et dire : l'évêque comme le religieux a besoin de pratiquer l'ascèse pour arriver à la perfection spirituelle personnelle requise par la perfection de son état, tout comme il a besoin d'étudier et de consulter pour remplir convenablement son rôle de docteur dans le diocèse.

Ces distinctions ont leurs répercussions sur la *perfection d'état* à laquelle prétend le prêtre diocésain ; il ne possède cette perfection que par une participation incomplète à l'état de perfection épiscopal ; son rattachement au diocèse n'est ni de forme solennelle reconnue comme telle par l'Eglise, ni définitif au même degré que celui de l'évêque. Il s'oblige implicitement à tendre à la perfection en acceptant les Ordres sacrés (*perfection d'effort*) ; il doit viser à la *perfection de fait* ou à la sainteté comme à son but suprême ; en cela il ne ressemble à l'évêque que d'une manière déficiente ; et d'autre part il n'a pas assumé comme le religieux les *moyens* d'y parvenir, qui sont les trois vœux (sauf le propos de chasteté accepté au sous-diaconat).

* *

2° — Quand on a débarrassé le terrain de toutes les confusions que nous venons de signaler, reste-t-il place pour une spiritualité spéciale au prêtre séculier ? Les religieux qui en ont écrit récemment inclinent à le nier. Le P. Féret a mis en garde à ce propos contre les « petites chapelles », ce qui ne manque pas de saveur de la part d'un religieux s'adressant à des curés ou à des vicaires. Le P. Carpentier préférerait que l'on parlât seulement de spiritualité diocésaine. Cette résistance à une aspiration devenue commune dans le clergé séculier ne nous semble pas suffisamment fondée. Et voici pourquoi.

Le Code de Droit Canonique (l. II, tit. III, surtout canons 124-126) énumère les devoirs d'état des prêtres séculiers et parmi eux les exercices requis pour leur vie spirituelle ; c'est sous la surveillance et l'impulsion de l'évêque (*curent locorum Ordinarii*) qu'ils doivent s'en acquitter. Une comparaison même sommaire avec les exercices de piété et les autres moyens de perfectionnement spirituel imposés par le Code aux religieux (canons 592-612) fait bien sentir une différence : notons simplement qu'il n'y est plus question d'évêque, mais d'obéissance vouée à des « supérieurs ».

A cette première indication tirée de la discipline générale de l'Eglise s'ajoute un fait plus récent.

En 1943, l'assemblée annuelle des Cardinaux et Archevêques de France ordonnait une enquête auprès des Evêques et des supérieurs des Grands Séminaires en vue de rechercher « les causes du malaise dont les âmes de nos meilleurs prêtres peuvent être appelées à souffrir *dans leur vie intérieure* et dans leur ministère apostolique », et de définir positivement à quelles conditions le clergé de France serait « prêt à remplir demain la mission qui l'attend ». Le but était de

« redonner au sacerdoce diocésain, dans l'estime du peuple chrétien et des prêtres eux-mêmes, sa vraie valeur, créer un climat de confiance et d'enthousiasme en cette sainte cause,

— d'abord par la mise en lumière des *caractères spécifiques du clergé diocésain* et des beautés de sa mission propre ;

— puis par le perfectionnement et l'adaptation aux besoins actuels des méthodes de formation, de l'institution elle-même et du cadre de vie qu'elle offre aux prêtres, afin que le clergé de France, uni à l'épiscopat, dirigé et entraîné par lui, possède l'équipement nécessaire à sa mission actuelle et future de rechristianisation et de conquête. »

Le rapport fait par Mgr Guerry sur les résultats de cette enquête, après avoir analysé les *faits* et leurs *causes*, propose des *remèdes*. Parmi ceux-ci vient en premier lieu *la « nécessité » d'une « spiritualité du clergé diocésain »* pour « 1° aider nos prêtres à mettre de l'unité dans leur vie sacerdotale... ; 2° créer et développer un esprit communautaire dans le clergé diocésain... un *esprit de corps* dans le vrai sens du mot.. ; susciter... une conviction éclairée sur la noblesse de la vocation du clergé diocésain, la grandeur de sa mission et la place unique qu'il occupe dans le Corps Mystique... ». Bien plus, l'éminent rapporteur propose « les principaux chapitres de cette spiritualité » : il en analyse les caractères généraux, mais aussi « les caractères propres » qui sont 1° un aspect communautaire : communauté de l'évêque et de ses prêtres ; des prêtres entre eux, et avec les fidèles ; 2° un rapport immédiat et constant avec le peuple chrétien ; 3° un aspect apostolique conquérant. Ces indications sont données comme les amorces d'un travail qui reste à faire et qui pourrait, souhaite le rapport, prendre la forme d'un « *directoire spirituel* présentant sous une forme précise et vivante les principes et les applications de cette spiritualité ». L'ouvrage de M. Masure est cité avec éloge sans toutefois que le bref résumé qui en est donné reprenne les expressions caractéristiques qui avaient donné lieu à la controverse.

On le voit, une voie large est ouverte entre les initiatives trop peu ajustées des uns et les coups de frein un peu trop appuyés des autres. Nos chefs hiérarchiques admettent l'existence d'une spiritualité propre au clergé diocésain et invitent les prêtres à l'étudier, à la définir et à s'y engager.

C'est ce qui est tenté dans un autre travail de premier ordre entrepris en 1945, par l'*Union Apostolique* de France, et publié en 1947 sous ce titre : *Pour le Clergé diocésain : une enquête sur sa spiritualité particulière.*

Qui dit enquête dit réponses diverses et non concertées. On peut donc retrouver ici ou là quelques expressions qui paraîtront excessives et un certain manque d'unité dans les vues. Au lieu de donner une analyse détaillée de chaque opinion présentée dans ces réponses, il sera plus fructueux de nous attacher aux *Conclusions* signées des initiales du directeur national de l'Union Apostolique, S[imon] D[elacroix] qui, en 40 pages, résume et synthétise les résultats.

Le but de l'enquête était donc d'aider les prêtres séculiers « à trouver dans leur sacerdoce et de façon plus précise dans leur ministère, dans leur pastorat, les sources mêmes de leur sanctification » (p. 117). « Nous demandons, écrit Mgr Guerry (p. 17) qu'on saisisse l'originalité positive du clergé diocésain afin de fonder sur la nature même de sa vocation particulière dans l'Eglise une manière de promouvoir sa sainteté et de l'aider à remplir dans la grande vie de l'Eglise la mission qui lui est spécialement réservée. »

C'est en ce sens qu'il est question de *spiritualité du clergé diocésain.* Mais que faut-il entendre par ce mot : *spiritualité ?* M. Martimort, à la suite d'une analyse serrée, nous dit : « Finalement quatre éléments sont nécessaires pour une spiritualité (deux qui en sont comme la forme et deux qui en constituent la matière) : 1° la méditation dominante de certains thèmes doctrinaux sur lesquels doit se centrer la vie ; 2° l'effort dominant sur une vertu particulière ; 3° certaines pratiques considérées comme des moyens de se maintenir dans ces orientations et de s'y perfectionner ; 4° un groupement des individus pour une mise en commun des expériences pour une aide réciproque dans la recherche du but fixé » (p. 127-128) [7]. C'est dans ce cadre quadripartite que l'auteur de la « conclusion » distribue les résultats qu'il considère comme acquis.

1° Les éléments spéciaux de la synthèse doctrinale sont : *a*) le sens de l'Eglise particulière : « Cette spiritualité, en ce qu'elle a d'original et de différentiel, consiste à vivre la vie de l'Eglise particulière, qui est de droit divin en la personne de l'Evêque successeur des Apôtres » (Mgr Guerry, p. 131). — *b*) la théologie de l'épiscopat ; elle « est à faire » a écrit le Cardinal Saliège. Elle devra, dit le P. Féret, montrer « la fonction essentielle, structurale, de l'épiscopat dans la constitution de l'Eglise », au point que « nul... ne peut se sanctifier qu'en développant sa communion avec son évêque » (p. 132-133). — *c*) la théologie du presbytérat. « Trois traits caractéristiques » en sont donnés par Mgr Guerry : « le lien avec l'évêque père de ses prêtres ; la communauté du diocèse , la mission pastorale » ; et expliquant ce dernier mot M. Martimort nous dit que les pouvoirs reçus à l'Ordination sont orientés vers le *regimen animarum,* celui-ci tourné non seulement vers le gouvernement paisible des fidèles, mais vers un apostolat conquérant. Ce dernier point de vue est développé à propos de la théologie du pastorat.

2° L'orientation de l'effort fructueux sera dominée par cette notion du pastorat ou de la charité surnaturelle à l'égard des âmes dont le prêtre pasteur a reçu la charge ; elle fera du prêtre un père, à l'imitation et sous la dépendance du premier père de tout le diocèse, l'évêque.

3° L'ascèse du prêtre ayant charge d'âmes s'inspirera du même principe régulateur ; elle résultera des sacrifices demandés par l'exercice du pastorat lui-même, mais non pas de lui seul. On devra y joindre les moyens généraux qui nourrissent et font progresser chez tous la vie de la grâce, et en particulier les exercices de piété imposés par le Code, ainsi que les mortifications, les pratiques, ou même les vœux assumés volontairement.

4° L'apostolat communautaire viendra donner l'unité, la force, la continuité et couronner ainsi l'édifice de la spiritualité du prêtre diocésain. Il se constituera par doyennés ou par équipes, et toujours par « la mise en commun, à intervalles plus ou moins réguliers, de l'effort apostolique » (p. 150). Il réalisera ainsi la communauté entre confrères, maintenant une étroite communion d'esprit et d'action avec l'évêque, et tendant également à « former des communautés chrétiennes, objectif immédiat du ministère pastoral, en employant dans ce but les moyens que fournit la liturgie et en s'inspirant de l'esprit missionnaire ».

En terminant cette synthèse, l'auteur de la « conclusion » que nous analysons pense qu'il y a, dans les vues qui précèdent, des éléments « susceptibles d'apporter à la vie du prêtre diocésain un enrichissement considérable, en lui donnant une conscience plus nette de l'originalité de sa vocation, en lui offrant un principe fécond d'harmonisation de sa vie toute entière, un centre d'unité pour sa vie spirituelle, un ferment d'organisation apostolique et communautaire. » A cet optimisme de bon aloi, tous nos confrères souscriront volontiers.

* *

3° — Qu'il nous soit permis d'insister en terminant sur quelques-unes des conditions à remplir pour que ces légitimes espoirs deviennent des réalités.

1. Il conviendrait d'abord d'écarter du débat toute insistance sur la comparaison entre le prêtre diocésain et le prêtre religieux, et par conséquent d'étudier d'une façon directe et positive l'état du premier. Autrement, on ne pourrait éviter des interventions qui passionneraient le débat sans l'éclairer.

2. Il faudrait que fût fait, suivant le vœu du Cardinal Saliège, un traité approfondi *de Episcopo,* et même *de Ordine,* dans le but de bien définir le lien qui unit le prêtre diocésain à son évêque. C'est aux théologiens à nous donner ce travail approfondi qui coupe court aux formules ambiguës où l'on attribue à l'Ordre ce qui relève de la juridiction, où l'on assimile à un commandement strict ce qui est seulement direction paternelle et conseil autorisé.

3. Il y aurait lieu de rechercher, en étudiant le passé, même lointain, les conditions dans lesquelles le clergé, d'abord unique et tout entier groupé localement autour de l'évêque, s'est dispersé pour le soin des paroisses ; comment le besoin d'union a provoqué la constitution des chanoines réguliers ; comment l'ordination sacerdotale de quelques moines, les exemptions par rapport à l'évêque accordées d'abord à quelques monastères, puis à des congrégations entières (Cluny) ont préparé la grande et bienfaisante institution (XIIIe siècle ; ce fut une vraie révolution) d'ordres monastiques composés principalement de prêtres destinés au ministère de la prédication, de l'enseignement et des missions, clergé nouveau, exempt à l'égard des évê-

[7] M. Thils, *op. cit.*, p. 296-299, donne une description semblable des éléments constitutifs d'une « spiritualité ».

ques, mais au service direct de l'Evêque universel, le Souverain Pontife ; comment cette formule de vie cléricale, se contractant encore au XVI[e] siècle, a déterminé l'apparition des « exercices » spirituels distincts de la liturgie jadis base essentielle de la piété sacerdotale ; comment enfin toutes ces formes de vie cléricale, dont aucune n'a disparu, ont réagi sur la vie spirituelle du clergé séculier, dont elles sont de vigoureuses branches détachées et en qui elles ont entretenu la nostalgie et la recherche, redevenue si actuelle, d'une spiritualité aussi nécessaire que délicate à réaliser pour correspondre aux besoins nouveaux. Cette fois c'est aux historiens qu'il conviendrait de faire appel, mais aussi à la vigilance de la hiérarchie et à la clairvoyance du clergé séculier pour que le mouvement de rénovation souhaitable et déjà commençant ne donne pas naissance à quelque nouvelle congrégation distincte du clergé diocésain et séparée de lui, mais lui demeure immanente comme une force intérieure qui le pousse vers sa perfection spirituelle.

4. Sur le terrain propre de la spiritualité, il y aurait aussi, à notre avis, quelques équivoques à dépister et à bannir.

On en commet une assez fréquente en parlant d'une « spiritualité d'action » ou « d'apostolat ». L'apostolat extérieur est un *motif* impérieux qui maintient sous les yeux de l'apôtre l'*obligation* de se sanctifier : il n'est pas *par lui-même principe* de sanctification. L'exercice de l'apostolat, même l'administration des sacrements, bien plus, la messe elle-même (quoiqu'il y ait en elle de l'*opus operatum*) ne créent pas, mais supposent chez le prêtre qui les met en œuvre, des dispositions subjectives indispensables. C'est exact de dire avec M. Thils que « le prêtre *doit* se sanctifier avant tout *dans et par* son devoir d'état sacerdotal et apostolique », pourvu que dans ce « devoir sacerdotal » on fasse entrer « avant tout » les devoirs envers Dieu. Mais ce ne serait plus exact de dire ou de laisser entendre que cette sanctification, *exigée* par le devoir d'état, est toujours et comme fatalement *réalisée* par l'apostolat. Les œuvres auxquels se livre par devoir le prêtre diocésain peuvent être et doivent être un *moyen* de croître dans la charité surnaturelle. Elles ne procureront en fait cette croissance que si la vie surnaturelle est assez forte pour les assimiler. Ainsi le bois qui est un combustible peut et doit alimenter le foyer ; mais si la flamme de celui-ci est trop faible pour la quantité de bois jetée dans l'âtre, le feu est étouffé, loin d'être nourri et de s'accroître. Chez les saints « actifs » la flamme était brûlante et puissante, et c'est pourquoi ils ont osé assumer tant d'œuvres (qu'on songe à S. Jean Bosco, à S. J.-M. Vianney et à bien d'autres) non seulement sans dommage, mais avec un immense bénéfice pour leur vie spirituelle, entretenue simultanément par l'oraison et les autres moyens classiques de perfection. Jésus lui-même l'avait dit : « Celui qui demeure en moi et moi en lui, celui-là portera beaucoup de fruits. » (Jo., XV, 5). Evitons donc de parler d'une spiritualité résultant de l'action ; la spiritualité prépare à l'action et la fécondité surnaturelle de l'apostolat dépend de l'union à Dieu. Dans la *Croix* (28 novembre 1935), H. du Roure a écrit : « Agir, ce n'est pas battre l'air de ses bras, ni pérorer, ni fonder quelque chose de nouveau ; je crois bien que c'est avoir une âme sainte, pénétrée de Dieu et qui se communique. » Ces paroles d'un laïc apôtre méritent d'être méditées par nous [8].

Elles font écho à l'enseignement des Souverains Pontifes. Comme le remarque M. Lemaître,

« Ils ne présentent pas la perfection sacerdotale comme le résultat assuré de l'exercice du zèle, mais comme une condition prérequise à sa fécondité. Les Papes ne disent pas : « Donnez-vous aux âmes et vous vous sanctifierez par le fait même. » Ils disent toujours (et l'on conviendra que le son de cloche est différent) : « Sanctifiez-vous pour pouvoir vous donner utilement aux âmes ». L'accord des derniers Papes sur ce point est remarquable. « Par dessus tout, écrit Léon XIII (Encyc. *Depuis le jour*, éd. de la B. Presse, t. VI, p. 105) rappelez-vous que la *condition indispensable* du vrai zèle sacerdotal et le meilleur gage de succès dans les œuvres auxquelles l'obéissance hiérarchique vous consacre, c'est la pureté et la sainteté de vie ». « Il y en a, déclare Pie X (*Exhort. ad clerum. ibid.*, t. VI, p. 20 et 25) qui pensent, qui osent même enseigner que le mérite d'un prêtre consiste uniquement à se dépenser sans réserve au service du prochain ; en conséquence, laissant presque entièrement de côté ces vertus par lesquelles l'homme travaille à sa propre perfection (et qu'ils appellent pour cela vertus *passives*), ils prétendent qu'il faut consacrer toutes ses forces et tout son zèle à cultiver les vertus *actives*. Cette doctrine est étrangement *erronée* et *pernicieuse*... S'il néglige la sainteté, le prêtre ne pourra en aucune façon être le sel de la terre ». Pie XI (Encycl. *Ad catholici sacerdotii fastigium*) lui fait écho : « Dieu bénit largement les fatigues des *hérauts de l'Evangile* qui avant tout s'appliquent sérieusement à leur propre sanctification... Ce serait une *erreur très grave et très dangereuse*, si le prêtre, entraîné par un faux zèle, négligeait sa propre sanctification pour se plonger entièrement dans les œuvres extérieures, si bonnes soient-elles, du ministère sacerdotal. En agissant ainsi, non seulement il mettrait en péril son propre salut éternel... mais il s'exposerait aussi à perdre sinon la grâce divine, du moins cette onction du Saint-Esprit qui donne à l'apostolat extérieur une force et une efficacité merveilleuse. »

C'est le même Pie XI, le pape de l'Action Catholique et des Missions, qui a écrit [9] : « Ceux qui se vouent au ministère de la prière et de la pénitence contribuent à l'accroissement de l'Eglise et au salut du genre humain *plus* que ceux qui par leurs travaux cultivent le champ du Seigneur », reprenant ainsi une pensée de saint Jean de la Croix [10] qu'avait méditée et citée sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus [1], cette carmélite cloîtrée que le même Pape devait proclamer d'une façon apparem-

[8] Cf. Lemaître, p. 210.

[9] Bulle *Umbratilem*, au Général des Chartreux, 8 juillet 1924.

[10] « Certains spirituels donnent leur préférence à l'activité et s'imaginent pouvoir conquérir le monde par leurs prédications et leurs œuvres extérieures. Eh bien, qu'ils réfléchissent à ceci : ils rendraient beaucoup plus de services à l'Eglise, eux-mêmes deviendraient beaucoup plus agréables à Dieu s'ils employaient, ne fût-ce que la moitié du temps qu'ils dépensent ainsi, à se tenir en oraison devant Dieu. Car alors ils feraient certainement plus avec moins de travail et plus par une œuvre que par mille, grâce au mérite de leur oraison et aux forces spirituelles qui leur en reviendraient. Agir autrement, c'est marquer le pas, c'est faire un peu plus que rien, et même du mal. » (S. Jean de la Croix, cité par Petitot, *Ste Th. de Lisieux*, p. 156).

[1] « Le plus petit mouvement de pur amour est plus utile à l'Eglise que toutes les autres œuvres réunies ensemble ». (*Histoire d'une âme*, ch. XI).

ment si paradoxale, patronne des Missions dans le monde entier.

Pie XII enfin, parlant précisément de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, écrivait à l'évêque de Bayeux et Lisieux le 7 août 1947, à propos du Congrès thérésien prévu pour commémorer le 50e anniversaire de sa mort, et recommandait « la voie d'enfance spirituelle » parce qu' « elle nous fait éviter le danger de cet activisme tout naturel et excessif qui empêche de réfléchir intérieurement et de prier, et qui ne saurait produire les fruits surnaturels de sanctification et de salut. »

Il n'y a pas, conclurons-nous, de spiritualité constituée ni assurée par l'action ; il y a une spiritualité orientée vers l'action et qui, fortement constituée en soi, peut et doit être *stimulée* par l'action et partiellement *nourrie* par elle. C'est en ce sens seulement, nous semble-t-il, qu'on a pu employer le mot trop équivoque : spiritualité d'action.

5. Une autre ambiguité mérite encore, à notre avis, d'être signalée. Le sacerdoce est à la fois une grâce et un charisme. Comme charisme, il est ordonné *ad utilitatem Ecclesiæ*, de l'église diocésaine pour l'Evêque, de la portion qui lui en est confiée pour le prêtre qui a charge d'âmes. Partant de là on a risqué la devise : « Les autres d'abord ». Ce serait acceptable tant qu'il ne s'agit que de combattre l'égoïsme individualiste. Mais il arrive qu'on l'invoque pour renverser l'ordre de la charité, qui veut que notre propre bien surnaturel passe avant le bien même surnaturel des autres, et surtout qu'on l'interprète plus ou moins consciemment comme si les « autres », « les âmes » avaient droit à un tel relief que non seulement nous-mêmes, mais Dieu soit relégué dans une pénombre où notre intention risquerait de ne l'atteindre que rarement. N'a-t-on pas écrit : « Le régulier est voué à la perfection individuelle, l'évêque est voué à la charité du pasteur... Ainsi la perfection de l'état épiscopal est plus grande que celle de l'état religieux. La spiritualité du clergé diocésain, c'est-à-dire du prêtre associé à la charge d'âmes de l'évêque, est donc commandée par la charité pastorale. Les âmes, voilà le *fondement* que l'on doit mettre aux Exercices spirituels à l'usage du clergé diocésain. »

Une plus ferme rectitude de pensée s'impose ici, au nom de la théologie comme au nom de l'expérience. Il n'y a qu'*une* vertu de charité, elle a Dieu, et Dieu seul, comme objet formel ; « les âmes » ne peuvent être surnaturellement aimées que par le motif de l'amour de Dieu. C'est parce qu'on aime Dieu qu'on veut sa glorification par un plus grand nombre de volontés libres ; c'est parce que l'âme est à l'image de Dieu qu'on peut aimer Dieu à travers elle. Il n'y a qu'*une* charité : elle est théologale ; elle n'a qu'un seul motif formel, qu'un seul fondement : l'amour de Dieu [2]. Dans la scène célèbre où Jésus confère à saint Pierre le *regimen animarum*, il ne lui a pas demandé s'il aimait les âmes, mais s'il l'aimait, lui Jésus : « *Amas* ME, *diligis* ME ». Les âmes ne sont pas données à l'apôtre : elles appartiennent uniquement à Jésus : *oves* MEAS. Et le dernier mot qu'en s'éloignant Jésus adresse à son disciple, rend encore le même son : « *Sequere* ME ». Rien dans l'Evangile ne vient contredire cette charte constitutionnelle de l'apostolat authentique : la charité, même surnaturelle, à l'égard du prochain n'a pas à chercher d'autre *fondement* que celui-là [3].

Les réflexions que nous nous permettons ici ne visent pas les personnes. Il est naturel que dans un bouillonnement de pensées, et parfois de passions contenues, comme celui que suscite cette aspiration du clergé diocésain vers une spiritualité plus haute et plus adaptée à ses besoins réels, il y ait quelques élans mal calculés et quelques formules à réviser. Il ne s'agit pas de freiner ce beau mouvement, mais de lui éviter les impasses en mettant quelques poteaux indicateurs. Aucun de nos confrères, surtout parmi les jeunes, ne doit se tenir à l'écart de ces aspirations, de ces études, de ces réalisations commençantes dont l'ensemble est certainement la manifestation la plus significative de l'action du Saint-Esprit dans l'Église de notre temps, en nos contrées de langue française.

4° — BIBLIOGRAPHIE — A. Les deux *Documents essentiels* pour l'étude de la spiritualité du clergé diocésain sont :

1° Le rapport de Mgr GUERRY rendant compte des résultats de l'enquête ordonnée en 1943 par l'assemblée des Cardinaux et Archevêques français. Il a été imprimé sous ce titre : *Le clergé diocésain en face de sa mission actuelle d'évangélisation* (In-8 de x-184 p.). Mais comme, d'une part, il n'est pas mis dans le commerce, et que, d'autre part, son cadre déborde très largement le débat actuel, on pourra y suppléer par la lecture de l'opuscule de Mgr RICHAUD, *Y a-t-il une spiritualité du clergé diocésain ?* (In-12, Bonne Presse, 1945).

2° Le rapport sur l'enquête instituée par l'*Union Apostolique* de France. Il est le 1er volume d'une collection : « *Problèmes du clergé diocésain* » et a pour titre : *Pour le clergé diocésain : une enquête sur sa spiritualité particulière* (In-8 de 158 p., 95 fr. — Aux Editions du Vitrail (Union Apostolique), 18, rue de Varenne, Paris-7e). La préface est de Mgr Guerry qui a participé à l'enquête en autorisant la publication d'une déclaration faite par lui au Congrès du *Centre Pastoral Liturgique* et publiée d'abord dans *La Maison-Dieu* (cahier n° 3, p. 80-87). Les autres réponses sont de Mgr Richaud, des PP. Carpentier, S. J. et Féret, O. P., des abbés Crampon, Peltier, Masure, Thils, Lemaître, Martimort ; ces quatre derniers ont par ailleurs étudié la question dans des ouvrages importants. Le meilleur de ce livre se trouve dans les 40 pages de conclusion. Nous les avons, trop brièvement, résumées ci-dessus. Cette conclusion, très docu-

[2] Voir ce que dit Thils, *op. cit.*, p. 270 et suiv., de la distinction qu'il faut faire entre « l'amour moral » et « l'amour théologal » du prochain, surtout « l'amour théologal plénier ».

[3] « L'esprit apostolique, dans ce qu'il a de plus intime, dit encore très justement M. Thils (p. 251), sera donc avant tout théocentrique, tendu vers la Sainte Trinité, vers le Verbe Incarné, vers le Père ou le Saint-Esprit, en eux-mêmes ; secondairement et subsidiairement il se fixera sur la créature. Il est impossible d'expliquer autrement le processus de l'agir théologal. » — Sur l'union ontologique qui relie nécessairement la perfection surnaturelle au rayonnement apostolique, connexion qui *de soi* exclut toute incompatibilité, on lira avec beaucoup de fruit l'épilogue du récent ouvrage du P. Lebreton, S. J., *Lumen Christi*, p. 375-383, recensé ci-dessous.

mentée et que l'on sent mûrement pesée, donne tout l'essentiel sur l'état actuel de la question.

B. — Parmi les *Ouvrages* qui y sont consacrés, rappelons celui de M. Masure, qui eut le mérite de poser nettement la question et d'obliger à l'étudier de près par les textes qu'il apportait et les vues doctrinales qu'il proposait : *De l'éminente dignité du clergé diocésain.* (In-18 de 190 p. — Paris, Bloud et Gay, 1938 ; il fait partie de la collection *La vie intérieure pour notre temps*). — Il y a beaucoup à retenir pour la question qui nous occupe dans le volume du regretté P. de Guibert, S. J., paru en 1938 sous ce titre : *Séminaire ou noviciat ? Prêtre dans un diocèse ou dans un ordre religieux.* (In-12 de 187 p. ; Paris, Spes). Avec la conscience qu'il apportait à tous ses travaux, le P. de G. critique certaines vues de M. Masure et amorce, en quarante pages, l'étude historique que nous souhaitons. On pourra prolonger celle-ci en consultant P. Brou, S. J., articles *Associations pour la sanctification du clergé* dans le *Dictionnaire de Spiritualité,* t. i, col. 1037-1045, et en lisant l'étude donnée au *Supplément de la Vie Spirituelle* (15 août 1947, p. 147-172) par le Rme P. Y. Bossière, Prémontré, abbé de Mondaye et intitulée *Clergé séculier, clergé canonial et clergé diocésain,* dont les aperçus pratiques ne doivent pas être négligés. — Signalons aussi l'ouvrage compact, un peu diffus, mais très réfléchi de M. Thils, *Nature et spiritualité du clergé diocésain* (In-8 de 415 p., 250 fr. — Paris, Desclée de Brouwer, 1946). Dans les 140 dernières pages où il est question de la spiritualité spéciale au prêtre diocésain, les aperçus utiles abondent et sont présentés avec la modération et le souci d'exactitude que le sujet requiert. On souhaiterait que cette IV[e] Partie, revue avec soin [4] et moins prolixe, soit l'objet d'une publication à part où le clergé trouverait matière à de très utiles méditations.

Mais l'ouvrage capital, qui domine et dépasse la controverse, tout en y projetant la lumière qui vient des sommets, est celui de M. Lemaitre, *Notre Sacerdoce* (In-8 de 260 p., 90 fr. — Paris, Desclée de Brouwer, 1945). L'auteur est le secrétaire général de la Société du Cœur de Jésus, composée de prêtres qui sont à la fois des religieux avec leurs trois vœux et des serviteurs d'un diocèse demeurés sous la juridiction de leur évêque. Mgr Guerry a écrit la préface de cette œuvre magistrale. *Pour mieux connaître notre sacerdoce* (titre de la 1[re] Partie), l'auteur nous le montre dans le Christ, puis dans sa transmission par les Apôtres aux évêques et aux prêtres, enfin dans sa grâce propre de sacrement. A cette étude surtout dogmatique la 2[e] Partie : *Pour mieux vivre notre sacerdoce* joint les indications pratiques et montre les rapports du sacerdoce avec la sainteté personnelle du prêtre, avec la vertu de charité envers Dieu et le prochain, avec la vertu de religion que le prêtre exerce surtout dans la liturgie et dans ses exercices de piété, avec « les vertus de conseil » qui le rendent si proche du religieux, avec l'ascèse enfin ou la pratique de la mortification sous ces diverses formes. Cet ouvrage mérite de devenir le livre de chevet de tous les prêtres contemporains à l'usage desquels il a repris et repensé la plus pure doctrine des maîtres du passé.

C. — Les *Articles de revues* ont été nombreux. Notons les principaux. Outre *La Maison-Dieu,* n° 3, et le *Supplément de la Vie spirituelle,* 15 août 1947, mentionnés ci-dessus, on retiendra surtout Robilliard, O. P., *Spiritualité du clergé diocésain ou spiritualité sacerdotale ?* dans *La Vie Spirituelle,* février 1946 ; — Tenneson, S. J., *Pour une spiritualité de l'action,* dans *Prêtre et Apôtre,* juin et juillet 1946 ; — Nicolas, O. P., *Sacerdoce diocésain et vie religieuse,* dans *Revue Thomiste,* mars 1946 ; sans oublier le principal, celui de Carpentier, S. J., *La spiritualité du clergé diocésain,* dans *Nouvelle Revue Théologique,* avril 1946.

D. — Voici enfin tout un *Groupe d'ouvrages* qui se rapportent de moins près à la question débattue ici, mais très utiles encore pour en bien comprendre la portée et pour s'orienter vers sa solution pratique. La liste qui suit n'est pas exhaustive : elle mentionne seulement les livres récents que nous avons reçus ou que nous avons pu nous procurer.

1. *Les Etudes du prêtre d'aujourd'hui. Introduction à l'étude des sciences ecclésiastiques* (In-8 de 485 p. — Paris, 7[e], aux bureaux de l'U. A., 18, rue de Varenne, 1945). Ce recueil, dû à l'initiative de M. Delacroix, directeur de l'Union Apost. et préfacé par S. E. le Cardinal Suhard, présente en 30 chapitres une série de travaux de plusieurs spécialistes qui donnent aux prêtres du clergé diocésain des indications sur la manière d'étudier les diverses branches du savoir ecclésiastique, avec une bibliographie bien à jour pour répondre aux besoins actuels. Il faut ici entrer dans quelques détails pour montrer la portée de l'ouvrage.

A propos de la *Doctrine,* qui fait l'objet des 18 chapitres de la 1[re] Partie, des conseils sont ainsi donnés pour l'étude de la philosophie (Sertillanges), du thomisme (Deman), du dogme (Lebreton), de la morale (Martin), de la théologie ascétique et mystique (Monier-Vinard), de la spiritualité du prêtre (Dewailly), de l'Ecriture Sainte (Chaume), du Droit Canon, des Pères (Bardy), de la Liturgie, des Encycliques, de la sociologie, des arts, de la musique sacrée, de la littérature catholique, du droit civil. — Dans la 2[e] Partie, qui traite de la *Pastorale,* on nous renseigne sur cette science en général, sur l'étude du milieu, l'évolution religieuse d'une paroisse rurale (Boulard), les conditions de la prédication moderne (Panici), la pédagogie, spécialement catéchistique et chrétienne, la « spiritualité conjugale » (Carré), l'Action Catholique (Mgr Richaud), les études du prêtre rural, du prêtre en milieu ouvrier, du prêtre apôtre des étudiants, apôtre des instituteurs. — On voit la richesse et la variété de l'ouvrage. Chaque chapitre a paru d'abord en brochure séparée. Nous souhaitons que soit conservé ce morcellement. Il aura un double avantage : celui de permettre d'acheter le ou les fascicules dont le prêtre a besoin sans s'encombrer d'un coûteux volume ; celui d'assurer un tirage très considérable de certains fascicules, ce qui permettra leur incessante mise au point, indispensable à des travaux de ce genre, spécialement pour la bibliographie.

4 Par ex., p. 283, il y a confusion entre « Marthe » et « Marie ».

2. Avant d'être supérieur du Prado, puis évêque auxiliaire de Lyon, Mgr Ancel eut à enseigner aux séminaristes de sa communauté ce que devait être *La pauvreté du prêtre d'après la vie et les écrits du V. Antoine Chevrier*. Ses notes, d'abord manuscrites, puis dactylographiées, puis imprimées pour l'usage privé en 1939, circulèrent non seulement parmi ses élèves, mais dans divers séminaires. Elles viennent enfin d'être publiées (in-8 de 400 p., 150 fr. — Lyon-Paris, Vitte, 1945), à la demande de plusieurs membres de l'épiscopat.

On sait que pour devenir l'apôtre des pauvres, le P. Chevrier comprit qu'il devait mener la même vie que les pauvres de son temps. Ce principe a toujours sa valeur et il a inspiré et soutient des initiatives toutes récentes. L'avenir de celles-ci sera mieux assuré si l'on se met à l'école d'un prêtre qui a médité profondément ce problème et qui en a trouvé une solution juste et durable pour soi-même et pour sa Société. On voit par là combien sera profitable au clergé qu'anime un esprit d'apostolat auprès des masses déchristianisées, un ouvrage comme celui-ci, où sont groupées plus de mille citations du P. Chevrier, enchassées dans un exposé très clair. Et — nouveau motif d'y prêter grande attention — ce n'est pas seulement la pauvreté personnelle du prêtre qui est présentée comme un instrument de conquête, mais aussi la pauvreté dans les moyens d'apostolat et dans les ressources disponibles. Ce triple aspect de la pauvreté évangélique telle que la comprit et la vécut le P. Chevrier forme la division du présent livre. L'auteur y a ajouté deux appendices : le premier donne les règles d'une formation progressive à l'esprit et à la pratique de la pauvreté ; l'autre fait justice de l'opposition qu'on pourrait voir entre les restrictions qu'impose la pauvreté et l'épanouissement d'un humanisme sain et surnaturel. S'il est un élément qui doive entrer dans la constitution d'une spiritualité du prêtre diocésain, certes, c'est bien la *vertu* de pauvreté pratiquée dans son esprit et dans sa réalité en vue d'une plus grande liberté et d'une plus réelle efficacité de l'apostolat.

3. Pour retrouver, sous une expression claire, profonde et embaumée de douceur mariale, les vérités essentielles que les controverses relatées ci-dessus risqueraient de voiler, il faudra prendre le volume du P. Paul Philippe, O. P., *La très sainte Vierge et le Sacerdoce* (in-8 de 112 p., 120 fr. — Paris, Editions du Cerf, 1947). Le but de cet ouvrage est de faire connaître les rapports concrets qui existent entre Marie et le prêtre et d'apprendre à celui-ci comment il doit et peut en vivre. Mais l'arrière-fond doctrinal, où sont analysés les éléments constitutifs du sacerdoce, celui du Christ et le nôtre, base théologique des relations du prêtre avec Marie, les vues très élevées, inspirées de saint Thomas, qui y sont émises sur la vraie notion du ministère sacerdotal éclairent, reposent, encouragent l'âme du prêtre en lui donnant la sérénité et l'élan qui accompagnent la certitude. Il faut remercier l'éminent professeur de théologie spirituelle à l'*Angelico* de Rome de faire profiter tous les prêtres des fortes leçons qu'il avait d'abord données, sous forme de conférences, à un groupe de prêtres de Paris.

4. C'est au « Cœur sacerdotal » de Jésus que Mgr Martin conduit le prêtre comme à la source de sa vie spirituelle (*Appel à l'amour du Cœur Sacerdotal de Jésus.* — In-12 de 200 p. — Chez l'auteur, 1, rue Mille-Souris, Luçon, Vendée, 1946). Avec raison il insiste avant tout sur la sainteté que le prêtre doit réaliser en lui-même s'il aspire à un apostolat d'une authentique et surnaturelle fécondité. De cette sainteté, il montre l'obligation, telle qu'elle résulte de ce que le Sacré-Cœur a fait pour le prêtre ; il indique le modèle : c'est le Cœur Sacerdotal de Jésus auquel on accède par le Cœur Immaculé de Marie. Pages ardentes, convaincues, basées sur une saine doctrine. Elles ont déjà fait et feront beaucoup de bien.

5. « La vie spirituelle est possible pour tout prêtre, mais à condition qu'elle soit adaptée à sa situation... Si l'on parvient à lier la vie intérieure à l'exercice même de la vie sacerdotale, si le prêtre ne peut plus exercer sa fonction sans se trouver enveloppé d'une atmosphère surnaturelle, n'aura-t-on pas résolu le problème ? » Ainsi s'exprime M. l'abbé Grimaud dans la préface de son livre : *La vie spirituelle du prêtre séculier* (in-12 de 207 p., 132 fr. — Paris, Téqui, 1946). De cette vie, il rappelle les « moyens d'existence » : Office, Missel, liturgie sacramentaire, dévotion à Marie ; il analyse les « principes » : union au Christ et au mystère du Calvaire reproduit sur l'autel, bonnes Communions sacerdotales, préparation à la mort ; il décrit enfin les « belles vertus » : humilité, obéissance, chasteté, charité. C'est un livre d'une lecture aisée qui rajeunit, en termes heureux et souvent imagés. les données classiques de la doctrine et de l'expérience.

6. Une édition nouvelle entièrement refondue a été faite du *Parvum Speculum Sacerdotis*, paru pour la première fois en 1882 et destiné à servir de manuel aux adhérents de la Société de Notre-Dame des Prêtres dont le siège est à l'abbaye de Lérins (in-24, de 248 p. — Marseille, Publiroc, 1939). En 31 méditations, rédigées en latin, d'environ 5 pages chacune, sont passés en revue tous les devoirs du prêtre et du pasteur d'âmes. L'ouvrage peut donc servir de directoire spirituel, ou de guide pour un mois de probation. En appendice, outre les prières usuelles de préparation et d'action de grâces pour la Messe, une nouvelle série de 31 méditations très courtes fournissent un thème à utiliser dans les visites au Saint-Sacrement.

7. M. Mourey, C. R. I. C. vient de donner plusieurs volumes sous le titre général *Réflexions et Suggestions*. « Nous essayons, dit-il, d'ouvrir les yeux par nos réflexions et de susciter des initiatives par nos suggestions ». « Les admonestations des Papes, lui a-t-on écrit, et les indications des Congrégations Romaines restent nécessairement dans la région des prescriptions juridiques. Ce qu'il nous fallait, c'étaient des réflexions basées sur l'expérience et des suggestions concrètes. » Ces deux derniers mots définissent bien la nature des avis donnés ; ajoutons, toujours en citant l'auteur, que « si les réflexions sont parfois pessimistes, les suggestions sont toujours optimistes. »

Une 1re série qui traitait de la préparation au sacerdoce est épuisée et sera rééditée. Nous avons sous les yeux de la 2e série : *Sacerdoce et Apostolat*

et la 3e : *Les qualités du pasteur d'âmes* (2 vol. in-12 de 215 et 190 p., 90 fr. chacun. — Paris Spes, 1944 et 1946). M. M. s'est trouvé à même d'observer la vie du clergé tant dans le ministère que dans les maisons d'éducation : il a beaucoup vu et beaucoup retenu. Il adresse surtout aux jeunes prêtres et aux grands séminaristes : il leur dit ce qu'il estime devoir leur être utile, avec une franchise cordiale, n'hésitant pas à clouer au pilori les manquements et les défauts, mais indiquant toujours les remèdes possibles. Toutes les questions intéressant la vie personnelle du prêtre et sa mission pastorale ou éducatrice sont traitées dans ces pages dont les jeunes goûteront l'entrain et recueilleront volontiers les utiles et parfois sévères leçons [5].

8. Saint Vincent de Paul se trouva en présence d'un problème analogue à celui qui préoccupe actuellement les chefs de l'Eglise de France : la déchristianisation du peuple ; il n'y vit qu'un remède : une vie spirituelle plus intense dans le clergé en vue de l'évangélisation des foules. C'est donc un ouvrage de vive actualité que celui ou M. J. Delarue étudie *L'idéal missionnaire du prêtre d'après saint Vincent de Paul* (in-8 de 343 p., 130 fr. — Librairie vincentienne et missionnaire, 93, rue de Sèvres, Paris, 1947). La pensée de saint Vincent de Paul n'a pas sa source dans les livres, ni même, en ce qu'elle a d'original, dans l'enseignement reçu du Cardinal de Bérulle ; elle s'est formée moins par des réflexions dogmatiques que par la méditation de l'Evangile qui fait voir Jésus dans l'exercice de sa mission évangélisatrice, et par un sens aigu des nécessités de l'apostolat dans des conditions que lui révélait son expérience et qu'interprétait son parfait bon sens. Son exemple fera mieux comprendre les distinctions que nous avons données ci-dessus à propos de « la spiritualité d'action » et de « l'amour des âmes ». C'est sous l'angle du service des âmes, du salut des âmes que la pensée de ce qu'est le sacerdoce et de ce qu'il doit être en pratique s'est imposée à lui ; il en est venu, par cette voie psychologique et progressive, à sa conception du sacerdoce catholique. dérivation du sacerdoce du Christ dont le prêtre n'est qu'un instrument ; mais c'est sur ce *fondement* doctrinal que s'appuie toute sa pastorale missionnaire et toute sa pédagogie de formateur de prêtres dans les Séminaires et dans sa congrégation.

M. Delarue a rassemblé les textes épars où le saint formule sa pensée et donne ses conseils. Il les interprète en tenant compte du milieu et de l'époque, où toute une génération de prêtres, à la suite de Bérulle, commençait, en s'attachant à la formation de bons prêtres, à répondre aux immenses besoins religieux de la France à peine sortie des guerres de religion. Le travail de M. D., qui fut, croyons-nous, une thèse de doctorat, possède une vraie valeur historique, s'ajoutant à son importance doctrinale et à sa correspondance aux conditions actuelles du clergé.

---

[5] Nous remercions l'auteur de l'encouragement qu'il veut bien donner (2e série, p. 65), à l'apostolat sacerdotal que nous essayons de réaliser ici, à *l'Ami du Clergé*.

II

Dictionnaires. Revues. Manuel

1. — Les deux fascicules IX et X du *Dictionnaire de Spiritualité* [6] ont paru, en 1940 et 1945. Ils vont des mots *Chappuis* à *Clugny*. Parmi les articles surtout doctrinaux, signalons en premier lieu celui qui est consacré à la *Charité ;* il couvre 185 colonnes et 12 auteurs y ont collaboré ; puis *Charismes* (4 col.) ; désir du *Ciel* (7 col.) ; *Chasteté* (32 col.) ; *Clôture* (30 col.).

Les monographies sur des congrégations religieuses ou sur des auteurs spirituels sont très nombreuses ; les plus importantes concernent les *Chartreux* (72 col.), saint *Charles Borromée* (9 col.), *Cisneros* (11 col.), *Clément d'Alexandrie* (12 col.).

2. — Dans le *Dictionnaire de Théologie Catholique*, il y a lieu de signaler les études de M. Pourrat sur *Tauler* (12 col.), sainte *Thérèse* (20 col.) et sur la *Tiédeur* (3 col.), du P. Brouillard sur la *Tentation* (11 col.), de M. Mercier sur *Thomas a Kempis* (4 col.) ; (la question de l'auteur de l'*Imitation de J.-C.* n'y est qu'effleurée). Dans l'article *Théologie*, le P. Congar, fidèle en cela à l'école dominicaine, fait de la théologie mystique une partie de la théologie morale. Il y aura grand profit pour le théologien de la spiritualité à lire les deux longues études consacrées à saint *Thomas* et au *Thomisme.*

3. — L'Encylopédie qui, sous le titre de *Catholicisme* commence à paraître chez Letouzey (In-4° : fasc. I, *A - Alvarez* ; cf. *Ami* 1947, p. 731), ne néglige pas la spiritualité. On y trouve des articles de doctrine : *Abandon à Dieu* (3 col.), *Abnégation* (5 col.) de G. Jacquemet ; *Acte héroïque* (1 col.) de Bride ; *Action* comparée à contemplation (3 col.), *Adoration* (3 col.), de Gaucheron ; *Agonie de J.-C.* (2 col.) de Rabeau ; plusieurs articles de Pourrat : *Alvarez de Paz*, les deux *Alphonse Rodriguez*, etc. Les renseignements sont succincts, mais permettent de se faire une première notion et orientent la pensée et les recherches.

4. — *La Vie Spirituelle* n'a pas cessé de paraître pendant la guerre, mais à Lyon, non plus à Paris et avec un tirage restreint dont n'ont pu bénéficier que la zone sud et les pays étrangers en relations avec cette zone. En 1944, elle a fêté le 25e anniversaire de sa fondation et a publié à cette occasion un numéro spécial avec préface du Cardinal Suhard, elle y fait le bilan de son activité passée et jette des plans pour son apostolat futur [7].

Depuis 1940, le *Supplément* de cette revue avait cessé de paraître. Il vient de revivre (dans le format in-8) depuis mai 1947 ; tous les trois mois il publie des études techniques de spiritualité (*Ibid. ;* pour les abonnés à la *Vie Spirituelle :* un an, France, 200 fr. ; abonnements séparés, 250 fr. ; Etranger, 250 et 300 fr.).

5. — *Les Etudes Carmélitaines* ont donné leurs deux volumes annuels en 1939. Le premier a pour

[6] Paris, Beauchesne.

[7] *Les 25 ans de La Vie Spirituelle.* In-16 de 285 p., 1944. Cette revue paraît maintenant, comme avant la guerre, aux *Editions du Cerf*, 29, Boulevard de La Tour-Maubourg, Paris-7e. L'abonnement annuel (annoncé en Janvier 1947) est de 500 fr.

titre *Le risque chrétien* ; le second *Les hommes sont-ils égaux ?* Ce dernier reproduit en première page une lettre du Cardinal Maglione au nom de S. S. Pie XII ; le Souverain Pontife « félicite » le directeur « de ses initiatives et encourage volontiers ses efforts » ; et le Cardinal loue « une fois de plus l'esprit scientifique et la probité intellectuelle qui président à [ses] recherches et à [ses] travaux dans le domaine de la morale, de la psychologie et de la mystique ; c'est là, ajoute-t-il, un bien précieux service rendu à la cause de la foi et de la piété chrétienne sur un terrain des plus obscurs et des plus délicats. » Après un silence de 6 ans, un nouveau volume est paru en 1946, intitulé *Amour et violence* [8], où sont évoquées et jugées les tensions psychologiques qui conduisent les individus et les peuples à la guerre et aux horreurs que nous connaissons trop ; tout cela est en contradiction flagrante avec l'Evangile, où se trouve commandé l'amour des ennemis eux-mêmes. Le dernier tiers du volume contient une étude à la fois historique et juridique sur le pénible conflit qui mit aux prises, dès les premières années qui suivirent la fondation du Carmel Réformé, deux de ses plus illustres fils, les PP. Gratien et Doria. Cinq reproductions très artistiques de tableaux des plus grands maîtres viennent reposer et enchanter le lecteur. — Enfin au moment de paraître nous recevons un nouveau volume daté de juin 1947 intitulé : *Ma joie terrestre, où donc es-tu ?* [9] Le but est de montrer que ce n'est pas dans le paganisme que se trouve, même pour ici-bas, la source de la vraie joie, mais dans la conscience de l'existence en nous d'une vie divine par la grâce et la charité, et cela n'appartient qu'au christianisme. L'histoire des religions, la psychologie, la philosophie, la théologie et surtout le témoignage des mystiques sont invoqués pour une démonstration qui convainct — et qui plait, car l'ouvrage est écrit avec soin et, comme ses devanciers, orné de très artistiques phototypies. Qu'il est prenant de sentir, en terminant de telles lectures, que l'univers entier est orienté vers l'amour de Dieu dont les mystiques ont chanté ici-bas dans la « joie parfaite » le cantique le plus beau et en même temps le seul vrai. — Dans toutes ces richesses, le théologien et l'âme fervente distingueront surtout les 112 pages qui forment la dernière partie et, parmi elles, s'attacheront de préférence au *Témoignage des mystiques*, recueil de textes sur *l'expérience de Dieu dans l'obscur*, source cachée de leur joie.

6. — Interrompue pendant la guerre, la *Revue d'Ascétique et de Mystique*, organe des Pères Jésuites, a servi à ses abonnés, en 1946, le numéro imprimé en 1940 et qui n'avait pu être distribué. Puis elle a publié deux numéros semestriels équivalents à ses quatre numéros annuels d'autrefois , elle a repris, en janvier 1947, sa publication trimestrielle (9, rue Monplaisir, Toulouse ; un an : France, 400 fr. ; Etranger, 500 fr.). On sait qu'elle admet, avec des articles doctrinaux, des études d'érudition et de controverse intéressant surtout le monde savant.

[8] In-8 de 284 p. avec 7 planches hors texte, 180 fr. — Paris, Desclée de Brouwer, 1946.

[9] In-8 de 380 p. — Paris, Desclée de Brouwer, 1947.

7. — Nous n'avons à signaler qu'un seul *Manuel*, mais il est de très haute valeur. C'est le tome I des *Leçons de Théologie spirituelle* du regretté P. Joseph DE GUIBERT, S. J. [10], mort en 1942, après une carrière féconde qu'il termina à Rome comme professeur de théologie mystique à l'Université Grégorienne. Ses leçons furent d'abord publiées en latin. Approfondies et complétées elles forment la base solide de la présente *Théologie Spirituelle*. Tout ce tome I est de la plume du P. de G. Un tome II suivra, dont il a dressé le plan et rassemblé les matériaux, mais où des amis et des disciples mettront la dernière main.

Les questions traitées au tome I se groupent en trois parties : 1° Introduction (7 leçons) sur la définition, la méthode, l'histoire de la théologie spirituelle. — 2° La perfection chrétienne (10 leçons) : ce qu'elle est ; ses rapports avec la charité, les vertus, les conseils, l'union à Dieu, à la Croix du Christ, à la volonté divine. — 3° Les facteurs de la perfection (15 leçons) : dons et déficiences naturels, grâces, dons du Saint-Esprit, actions diaboliques, discernement des esprits, le monde et ses obstacles, les saints du ciel et leur intervention, la coopération humaine et ses conditions, la direction spirituelle.

Chacune de ces 32 leçons, de 12 pages en moyenne dans un texte très serré, est écrite avec un souci d'exactitude scientifique, doctrinale, historique qui va presque jusqu'au scrupule ; mais la composition est bien équilibrée, la pensée nette ; la doctrine, qui est celle de la Compagnie de Jésus sur tous les points controversés, est présentée avec modération et un grand souci de ne pas déformer les opinions écartées ou réfutées. Cette probité intellectuelle, jointe à une information très étendue, est la principale caractéristique de ces Leçons ; elles créent dès l'abord un climat de confiance entre l'auteur et le lecteur ; une étude plus approfondie démontre que cette confiance est tout à fait bien placée. Nous reviendrons sur cet important ouvrage quand aura paru le tome II. Mais il faut le dire dès maintenant : quiconque veut étudier sérieusement la théologie spirituelle ne saurait se passer de ce maître-livre.

III

Histoire. Anthologies. Textes

8. — Grâce au travail de Mgr Saudreau († 1946). nous possédons désormais, en trois volumes de format maniable, une histoire complète de la Spiritualité chrétienne, pleine de renseignements qui ne dispensent pas toutefois de recourir aux analyses plus détaillées données par M. Pourrat [1].

Le P. Viller avait présenté, dans la « Bibliothèque catholique des sciences religieuses », une *Histoire de la spiritualité des premiers siècles chrétiens* ; Mgr Vernet avait poursuivi l'œuvre dans sa *Spiritualité médiévale*. Mgr SAUDREAU acheva le triptyque en décrivant *La spiritualité moderne* [2].

[10] Grand in-8 de VIII-420 p. — Toulouse, Apostolat de la Prière, 1943. Récemment a paru une nouvelle édition, sans changement.

[1] *La spiritualité chrétienne*. 4 vol. in-12. — Paris, Gabalda.

[2] In-12 de 188 p. — Paris, Bloud et Gay, 1940.

Les deux premiers auteurs nous avaient donné avant tout des travaux d'érudition, parfois un peu sèche. Mgr Saudreau a consacré son livre à l'exposé et à la démonstration de la thèse qui lui était chère et à laquelle il a consacré l'activité littéraire de toute sa vie, celle de l'obscurcissement et même de la déviation de la théologie mystique à partir du XVI[e] siècle par rapport à la doctrine traditionnelle et unanime des maîtres anciens. Cette déviation consistait surtout, d'après lui, en un découpage de la vie spirituelle en deux tranches parallèles, l'une ascétique, l'autre mystique, chacune pouvant aboutir à la sainteté parfaite. Pour Mgr S. ces deux voies n'en font qu'une et elles sont dans le prolongement l'une de l'autre. Dans l'ouvrage présenté ici, le dernier sorti de sa plume féconde, il relève avec complaisance tout ce qui, dans la littérature spirituelle des derniers siècles (qu'il connaît bien, surtout celle de la France), tout ce qui et favorable à son idée maîtresse et exprime ses regrets devant les gauchissements qu'il constate Il est certain qu'en pareille matière on pourrait souhaiter plus d'objectivité. Mais, en somme, la thèse propose différents points de vue dont il y aura lieu de tenir compte ; l'auteur est informé et sincère ; s'il appuie parfois un peu indiscrètement sur un des plateaux de la balance, il ne s'en cache pas et nous en sommes avertis. Ce livre ne nous trompe donc pas ; il nous instruit : et c'est déjà quelque chose pour un livre d'histoire.

9. — L'*Imitation de Jésus-Christ* attire non seulement les âmes pieuses par le charme de sa spiritualité et de son style, mais aussi les historiens par le mystère de son origine. M. Lewandowski a subi ce double attrait. Son livre [3], destiné au grand public plutôt qu'aux érudits, retrace l'histoire des controverses sur l'auteur de l'*Imitation*, conclut en constatant que cet auteur a pleinement réussi jusqu'ici à réaliser pour soi-même ce qu'il conseille aux autres « *Ama nesciri* » ; il trace enfin un tableau de la vie monastique aux Pays-Bas vers les XIV-XV[e] siècles, lieu de naissance certain de l'*Imitation*, recherche les influences qu'a subies l'auteur et qui étaient, dit-il, surtout italiennes, montre enfin dans la France le milieu d'élection où s'est propagée l'*Imitation*. Il faut être reconnaissant à M. L. de nous avoir donné une bonne et claire introduction à l'étude d'un des problèmes historiques les plus embroussaillés.

Sur l'état actuel de cette célèbre controverse, on lira un exposé plus technique dans l'article du P. Huby, S. J., résumant les recherches de son confrère belge le P. Ginneken [4]. D'après ce travail, les trois premiers livres de l'*Imitation* seraient de la plume de Gérard Groote, et constitueraient son « journal » spirituel, où il notait tour à tour les instructions reçues par lui au noviciat des Chartreux et ses propres états d'âme. Mais cette

« œuvre originale a été polie littérairement par le chartreux Henri de Kalkar, et à sa suite par le chanoine régulier augustin Thomas a Kempis. Ils ont transformé un latin semé d'aspérités pour des oreilles humanistes en une prose coulante et musicale et gagné ainsi à l'*Imitation* d'innombrables lecteurs... On peut regretter qu'ils aient changé le plan du livre III, brisant la suite des développements, égrenant des chapitres comme des perles sans lien apparent. On les appellera des *rédacteurs*, non des *auteurs*. Il faut réserver à Gérard Groote ce nom et cette gloire... A lui seul appartiennent ces grands coups d'aile qui emportent les âmes jusqu'aux sommets du détachement et de la sainteté ; à lui le *magna res est amor.* »

C'est en faveur de Thomas a Kempis que se prononce M. Henri Desmet, prêtre de la Mission, dans l'ouvrage très étudié où il traduit et interprète l'*Imitation* [5], revenant ainsi à la thèse de Dom Huijben [6]. S'étant familiarisé avec les auteurs spirituels qui étaient les plus lus dans la Congrégation de Windesheim à laquelle appartenait Thomas a Kempis, il a pu faire des rapprochements fort intéressants entre leurs ouvrages et l'*Imitation* et croire ainsi toucher à quelques-unes des sources de ce chef d'œuvre ; de fait, pour le premier Livre surtout, beaucoup de rapprochements sont frappants, et il faudra désormais en tenir compte.

Mais le mérite principal de ce travail est dans la traduction elle-même. M. D., grand admirateur, et à bon droit, du latin si parfaitement limé par Thomas a Kempis, a voulu garder dans sa traduction le rythme si remarquable de l'original. L'élément essentiel de ce rythme est un parallélisme qui existe d'une phrase à une autre, et à l'intérieur même de chaque phrase ; de là une allure de sentences qui se suivent en séries dessinées sur un même modèle et souvent caractérisées par la répétition d'un même mot ou d'une même expression. Pour faire ressortir cette harmonie intérieure, le traducteur, outre quelques paraphrases extrêmement discrètes, a eu recours surtout à des artifices typographiques : les mots répétés sont mis en italiques ; des alinéas marquent le parallélisme. On éprouve un plaisir de haute qualité à lire, de préférence à haute voix, cette prose harmonieuse en même temps que fidèle.

Un autre mérite de cette publication, ce sont les éclaircissements doctrinaux. Ils résultent des rapprochements avec les « sources » retrouvées par M. D., d'une analyse très pénétrante qui permet d'introduire dans chaque livre des groupes de chapitres rassemblés sous un titre nouveau, enfin de nombreuses notes littéraires, historiques et surtout spirituelles qui courent au bas des pages.

Les érudits ne devront pas négliger les aperçus historiques qui abondent en ce livre, même s'ils en discutent quelques-uns. Mais ceux qui aiment à jouir d'un beau style, mis au service d'une piété

[3] Maurice Lewandowski. — *L'auteur inconnu de l'Imitation de Jésus-Christ.* — In-12 de 246 p. — Paris, Plon 1940.

[4] Cet article intitulé : *Les origines de l'Imitation de Jésus-Christ. Nouveaux aperçus*, a été publié dans *Science Religieuse, travaux et recherches* (titre que, pour tourner les interdictions de la censure allemande, avaient pris pendant l'occupation les *Recherches de science religieuse*, 15, rue Monsieur Paris-7[e]), 1943, p. 102-139, et 1944, p. 211-244.

[5] Henri Desmet, supérieur du Séminaire des Facultés Catholiques de Lille. — *Imitation de Jésus-Christ. Essai de traduction en sentences rythmées dans le ton de l'original latin, avec des notes sur les sources et quelques brefs commentaires doctrinaux.* — In-8 de 388 p. ; 200 fr. (moins la baisse). — En vente à la Procure des Missions, 95, rue de Sèvres, Paris-6[e] (C. C. P. Paris 285-89), 1947.

[6] Dom Huijben a étudié cette question dans une série d'articles parus dans *La Vie Spirituelle*, de 1925 à 1934.

clairvoyante et profonde, goûteront ce livre qui a su fixer en notre langue tout le charme et tout le parfum qui donnent tant de prix au texte latin original.

10. — Trois anthologies mystiques ont été publiées en français depuis quelques années.

Voici d'abord *Huit mystiques espagnols* [7]. L'auteur a choisi des textes connus, mais bien représentatifs, de R. Lulle, de S. Ignace, de S. Pierre d'Alcantara, du V. Louis de Grenade, de S. Thérèse, de Luis de Léon, de S. Jean de la Croix et de Marie d'Agreda. Elle en reproduit les traductions françaises prises parmi les plus courantes, sans correction. Chaque écrivain est brièvement présenté en quelques pages. Aux personnes qui ignorent la littérature mystique espagnole des xv^e xvi^e siècles, cet ouvrage offrira l'occasion d'un premier contact, intéressant et bienfaisant.

11. — *Au jardin mystique de la France* M. P. Renaudin [8] est allé cueillir quelques fleurs pour en composer un bouquet. Il ne s'agit que d'auteurs ayant écrit en français, au nombre d'une vingtaine, dont la plupart sont des femmes. M. R. leur a demandé le récit de leurs expériences plutôt que l'expression d'une doctrine. Il a groupé leurs témoignages, sans souci d'ordre historique, suivant un plan établi avec l'intention de suivre l'âme depuis son entrée dans la vie mystique jusqu'aux plus hauts sommets. Ce plan pourrait donner lieu à quelques critiques (« le mariage spirituel » y est présenté, par ex., comme une étape précédant « la nuit obscure »). Mais les textes choisis le sont avec discernement et avec goût ; ils sont accompagnés de quelques rares notes explicatives ; en fin de volume, de très brèves notices biographiques permettent d'identifier certains noms peu connus.

Ce recueil, utile au littérateur et au théologien, plaira surtout aux psychologues qui aiment à suivre dans les âmes saintes les frémissements provoqués par les paroles et les touches divines.

12. — C'est aussi des *Mystiques de France* que nous a entretenu M. Daniel-Rops [9]. Son ouvrage se distingue du précédent d'abord parce que sa recherche s'étend du Moyen-Age jusqu'à nos jours ; ensuite parce qu'il n'a retenu que douze noms principaux, de saint Bernard à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ; enfin et surtout parce qu'il ne se contente pas de citer des textes judicieusement choisis, mais les fait valoir dans des introductions particulières très fouillées où l'historien et le psychologue, parfois même le théologien, ont beaucoup à apprendre et à retenir. L'avantage de ce travail est ainsi double : on y savoure de beaux textes bienfaisants ; on y prend contact avec des idées très réfléchies et exprimées par la plume experte d'un auteur qui a longuement mûri son sujet.

13. — Depuis longtemps attendu, l'ouvrage du R. P. Lebreton sur la spiritualité du Nouveau Testament vient de sortir des presses [10]. Il est le fruit de son enseignement à la Faculté de Théologie (dont il est doyen honoraire) de l'Institut Catholique de Paris. C'est une étude de théologie positive qui s'efforce de recueillir et de présenter l'enseignement spirituel du N. T. dans toute sa force, mais sans glose, sans y incorporer des développements ultérieurs qui sont légitimes, mais non primitifs. Il fallait pour cela dégager de la vie et des paroles du Christ l'idéal de perfection qu'il propose à ses disciples et les règles de conduite qu'il leur impose. Le fond de ce travail se réfère donc à l'évangile, dont il suit l'ordre chronologique. Quoique souvent cités, les Actes et les Epîtres des Apôtres forment un commentaire des « mystères » et des enseignements du Christ, et gardent ainsi leur rôle subordonné et secondaire. Certaines doctrines plus difficiles à saisir sont illustrées par des citations des auteurs mystiques catholiques les plus classiques (notamment saint Jean de la Croix) et par des textes très judicieusement choisis dans les écrits des Pères de l'Eglise, surtout les plus proches de l'époque du N. T. Le sujet imposait la confrontation de l'esprit chrétien avec l'esprit judaïque et l'auteur n'y a pas manqué ; il n'a par contre consacré que quelques pages, très pénétrantes du reste, à la comparaison de la spiritualité du Christ et de ses Apôtres avec les vues païennes du platonisme.

Il est superflu de louer la compétence sans rivale du P. L. L'œuvre sortie de sa plume est admirable : c'est un travail scientifique de premier ordre qui éclaire l'intelligence ; mais plus encore, une œuvre de piété, qu'on ne peut lire sans une profonde émotion. Les pages consacrées à Marie et à la Sainte Enfance, celles où sont analysées les souffrances du Christ pendant sa Passion seront sans doute regardées par bien des lecteurs comme les plus belles et les plus bienfaisantes [1].

14. — C'est encore une anthologie que l'on peut voir dans le recueil du P. Rouet de Journel [2] ; mais elle embrasse toute la littérature patristique jusqu'à la fin du vii^e siècle avec plus de 1400 citations. L'auteur avait publié en 1930 un *Enchiridion Asceticum*, amélioré dans une 2^e édition, qui rencontra une faveur méritée. La pensée directrice

[7] Textes choisis par Marie de Wasmer. — In-12 de 252 p., dans la collection *Témoignages Chrétiens*. — Paris, Corréa, 1940.

[8] P. Renaudin. — *Le jardin mystique de la France. Choix de textes des mystiques français du* xvii^e au xix^e siècle. — In-24 de 334 p. — Paris, Ed. du Cerf, 1938.

[9] Daniel-Rops. — *Mystiques de France. Textes choisis et commentés*. — In-8 de 316 p. — Paris, Corréa, 1941.

[10] *Lumen Christi. La doctrine spirituelle du Nouveau Testament*, par Jules Lebreton, S. J. — In-8 de 388 p. — Paris, Beauchesne, 1947.

[1] Appelé à un légitime succès, cet ouvrage aura d'autres éditions. Certains détails pourront être revus. — P. 61, une référence à sain Jean de la Croix déclare que le texte de ce saint est cité p. 127, où il n'y a rien ; ne s'agirait-il pas du texte cité p. 231 ? — P. 94, deux fois le nom d'Elisabeth est mal orthographié ; et p. 269, le nom de Mgr Moissonnier est tronqué. — P. 138, 199, 344 et *passim*, Act. i, 6 est traduit « le royaume d'Israël », leçon mal attestée ; la vraie leçon demande : « la royauté en faveur d'Israël », car ce dernier mot est au datif. — P. 319, la traduction donnée à Jo. xviii, 6 suppose que les « gardes ont été renversés et jetés à terre » ; le texte dit seulement : « ils reculèrent en arrière (la formule identique de Jo. vi, 66 impose ce sens) et tombèrent à terre », comme le P. Lebreton lui-même l'a bien traduit dans *La Vie et l'Enseignement de J.-C.*, t. ii, p. 350. — P. 332, note 1 : la citation donnée comme un simple morceau liturgique du samedi *in albis* est en réalité un passage de I Petr. ii, 1-3.

[2] M.-J. Rouet de Journel, S. J. — *Textes ascétiques des Pères de l'Eglise*. — In-8 de xvi-584 p., 250 fr. — Edition Herder, Fribourg-en-B. ; dépôt : Paris, Lethielleux, 1947.

était celle qui avait inspiré les compilations devenues classiques : *Enchiridion Symbolorum, E. fontium historiæ Ecclesiæ antiquæ, E. patristicum, E. Asceticum*, ces deux derniers étant l'œuvre du R. P. R. de Journel lui-même. Il est incontestable que le magnifique florilège de textes grecs et latins rassemblés par lui dans le « Manuel ascétique » était de nature à intéresser beaucoup de chrétiens qui ignorent ces langues anciennes ; du reste, même ceux qui ont fait leurs études classiques auraient souvent de la peine à lire couramment un passage de Tertullien ou d'Evagre le Pontique. Le R. P. vient à leur aide par cette traduction, qui reproduit, avec quelques modifications heureuses signalées dans la préface, toutes les citations de la 2e édition latine. Le choix des textes est très judicieux ; la traduction vise à l'exactitude avant tout, sans renoncer à l'élégance ; l'impression typographique, sans être aussi parfaite que les belles éditions de jadis publiées par la maison Herder (presque entièrement détruite par la guerre), est cependant fort bien réussie et le prix très abordable. Trois tables — chronologique, méthodique, alphabétique — facilitent les recherches ; une table des citations scripturaires serait également désirable. Livre de lecture spirituelle de haute classe et instrument de travail pour le chercheur et pour le prédicateur, il prendra place tout près du recueil des décisions et enseignements officiels de l'Eglise groupés par le P. de Guibert [3], dans toute bonne bibliothèque sacerdotale ou religieuse et sera bien accueilli par beaucoup de laïcs instruits et d'âmes pieuses.

15. — Au cours de la guerre, les Editions du Cerf ont lancé une collection de textes patristiques sous le nom de « *Sources chrétiennes* ». Le but est de permettre aux fidèles d'aujourd'hui de prendre contact avec ces penseurs, ces chrétiens, ces spirituels qui ont tant fait pour la sanctification et la propagation de la primitive Eglise. Pour cela la collection choisit quelques œuvres typiques, de préférence ayant une certaine portée pour la vie intérieure : elle en donne la traduction accompagnée, en plusieurs volumes, du texte original ; et dans des introductions dues à des spécialistes, elle fournit tous les renseignements historiques et doctrinaux qui rendent accessibles ces textes vénérables mais souvent difficiles.

Le 16e volume de la série grecque contient la traduction française, faite par M. P. Fortier, sur le texte latin de Rufin, des *Homélies sur l'Exode* d'Origène [4]. Quelques notes y ont été ajoutées par le P. de Lubac, qui a écrit surtout une Introduction très fouillée (p. 7-75) sur la méthode exégétique d'Origène. Il nous avertit lui-même (p. 7) que nous avons ici une suite à une étude publiée en tête du volume (épuisé) qui contenait les *Homélies sur la Genèse*, et que ces deux travaux seront complétés dans la future Introduction qu'il se propose de donner aux *Homélies sur le Lévitique*. Son analyse des procédés exégétiques d'Origène montre bien que le grand alexandrin ne méprisait pas de partipris le sens littéral de la Bible, sans toutefois s'y attacher beaucoup ni l'exprimer toujours ; qu'il en faisait la base des autres sens scripturaires à l'exposé desquels il donnait la préférence ; que son exégèse enfin diffère dans sa pensée maîtresse de celle de Philon (qu'Origène connaissait bien) de toute la distance qui sépare la spéculation d'un judéo-helléniste de celle d'un chrétien convaincu et apôtre.

16. — Avec le *Traité des mystères* de saint Hilaire de Poitiers, dont M. Brisson a établi le texte latin, fait la traduction et qu'il a présenté dans une Introduction, commence la série latine des « *Sources chrétiennes* » [5]. Découvert en 1887, ce traité offre d'importantes lacunes, comblées partiellement par des citations fragmentaires. Saint Hilaire y dévoile ses principes d'exégèse biblique, non par un exposé direct, mais par une série d'exemples pris parmi les personnages de l'Ancien Testament. L'intérêt historique de ce *libellus* (comme le nommait saint Hilaire) vient de ce qu'il permet de saisir, sur un point caractéristique, la fusion qui s'opéra au cours du IVe siècle entre la pensée théologique des églises grecques et celle des églises latines, fusion que préparèrent, grâce à leurs exils vraiment providentiels, saint Athanase relégué en Occident et saint Hilaire en Orient.

17. — Saint Grégoire de Nazianze appartient à la fois à l'histoire de l'humanisme littéraire par son culte pour l'expression parfaite qui caractérise les Grecs, à celle de la théologie par sa lutte contre l'arianisme, à celle de la spiritualité par ses confidences sur sa piété et par ses conseils aux âmes avides de sainteté. Ame délicate, aspirant à la vie contemplative, souffrant des exigences de la vie active, s'y soumettant néanmoins, quoiqu'en gémissant, par amour pour Dieu et les âmes, portant jusque dans l'exposé théologique le souvenir vibrant de sa propre expérience religieuse, faisant comprendre à ses auditeurs de Constantinople, gens du peuple pour la plupart, qu'il n'y a pas de vie chrétienne réelle sans une intimité constante avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit, il fut un foyer et il reste un témoin de la vie ascétique et mystique au IVe siècle. On sera donc reconnaissant à M. Gallay de nous avoir donné la traduction soignée, avec introductions et notes, des poèmes, des lettres et des discours théologiques de ce grand saint si proche de nous par sa sensibilité presque romantique [6].

18. — Les *Lettres à Olympias* de saint Jean Chrysostome sont un des joyaux de la littérature patristique en même temps que le premier recueil de lettres de direction que possède la littérature chrétienne. Leur intérêt historique s'accompagne donc d'une grande importance spirituelle. Mme Malingrey nous les présente dans la collection « *Sources Chrétiennes* » [7]. Le texte grec est celui de Migne,

[3] *Documenta ecclesiastica Christianæ perfectionis studium spectantia collegit* J. de Guibert, S. J. — Rome, Université Grégorienne, 1931, Cf. *Ami*, 1932, p. 303.

[4] In-8 de 276 p., 260 fr. — Paris, Ed. du Cerf, 1947.

[5] In-8 de 178 p., 200 fr., — *Ibid.*, 1947.

[6] Grégoire de Nazianze. — *Poèmes et Lettres choisis et traduits...* par Paul Gallay. — In-12 de 252 p., 48 fr. — Lyon, Vitte, 1941. — Id. — *Les [cinq] discours théologiques, tarduits par le même.* — In-12 de XXIV-224 p., 48 fr. — *Ibid.*, 1942.

[7] Jean Chrysostome. *Lettres à Olympias. Introduction et traduction* par Anne-Marie Malingrey, agrégée de l'Université. — In-8 de 356 p., avec le texte grec, 380 fr. ; sans le texte grec, 232 p., 280 fr. — Paris, Ed. du Cerf, 1947.

légèrement amélioré d'après le manuscrit Coislin 368. L'ordre chronologique des *Lettres*, complètement bouleversé dans les éditions antérieures, a été rétabli après une étude très attentive du contenu même de chacune. Une introduction de 98 pages très serrée donne tous les renseignements historiques désirables et surtout présente la doctrine spirituelle des *Lettres* dans un exposé où l'auteur fait preuve d'autant de finesse que de science. Car ici, note-t-elle (p. 82) « l'érudition ne suffit pas : il y faut un grand respect, une sympathie délicate et même une certaine patience ».

L'objet principal de cette correspondance, outre les nouvelles sur tous les incidents qui accompagnèrent l'exil de saint Jean Chrysostome jusqu'à la veille de sa mort, se trouve être le problème de la souffrance, surtout de la souffrance morale qui engendrait chez Olympias le découragement, l'*acedia* qui s'appelle ici *athumia*. Le saint donne à ce sujet les conseils appropriés à sa fille spirituelle. Ils s'inspirent pour une grande part de la morale naturelle alors en honneur dans les écoles philosophiques, mais sont pénétrés intimement et fondés sur l'humilité grâce aux ardentes convictions chrétiennes de l'écrivain. Ces lettres méritaient donc le soin compétent et pieux avec lequel Mme A.-M. Malingrey les a disposées, analysées, traduites dans ce volume dont la tenue rappelle celle de la célèbre collection G. Budé.

19. — Pas une note explicative, pas une référence, pas même de numérotation n'accompagne la traduction des *Confessions* de saint Augustin que publie le P. de Mondadon [8]. C'est que le traducteur ne s'adresse ni à l'érudit, ni au théologien, mais à « l'honnête homme ». De fait sa traduction, originale, réaliste et pimpante, se jouant des difficultés, poussant l'élégance jusqu'à transposer en notre langue les jeux de mots du latin, est un vrai travail d'humaniste qui a dû demander des années de labeur. C'est actuellement la meilleure qu'on puisse mettre entre les mains des gens du monde, la plus lisible pour eux. Devant une si parfaite réussite littéraire, oserons-nous formuler un regret ? Saint Augustin avait su unir à sa virtuosité de rhéteur une onction, un parfum de piété, un style scripturaire qui n'ont pas été captés par cette traduction avec autant de bonheur que le cliquetis des phrases. Mais s'il faut en passer par une traduction, inutile d'en chercher une qui, mieux que celle-ci, ait réussi à « n'avoir ni éteint la flamme, ni trahi l'élan ».

20. — Deux travaux importants sont à signaler ici sur Cassien. Le 1er en date (1937) est celui du P. Olphe-Galliard, S. J., dans le *Dictionnaire de Spiritualité* (t. II, col. 214 à 276). La vie, les œuvres, la valeur comme écrivain, comme historien, comme auteur spirituel, la doctrine et l'influence de *Cassien* y sont étudiées dans ce style bref, dépouillé, tout farci de références, qui caractérise les articles de dictionnaire. C'est là, et de beaucoup, la meilleure introduction scientifique que nous ayons actuellement pour la lecture des œuvres du célèbre « Conférencier » de Marseille.

21. — Les 2 volumes que M. Cristiani consacre au même personnage [9] font partie d'une collection nouvelle, *Figures monastiques* dirigée par les moines de l'abbaye de Saint-Wandrille, où paraissent en même temps un *Saint Colomban* et un *Pierre le Vénérable* (cf. *Ami* 1946, p. 160) en attendant un *Saint Grégoire le Grand*, un *Saint Bède le Vénérable*, etc. Cette collection veut faire connaître avec quelque détail la biographie, l'activité religieuse, les œuvres littéraires, la doctrine, les caractéristiques de la sainteté et l'influence de ces grands pionniers de la vie intellectuelle et spirituelle qui jalonnent la marche de la civilisation chrétienne. Ces volumes ne sont pas consacrés à des recherches techniques d'histoire. Ils visent plutôt à présenter à un public suffisamment instruit un portrait de ces grands moines d'après l'état actuel des travaux scientifiques. Une information attentive doit être au point de départ ; mais cet échafaudage ne doit pas subsister quand l'édifice est achevé.

Entrant dans ces intentions, M. Cristiani a parfaitement présenté la « figure monastique » de Cassien. Il a étudié les travaux anciens et récents, y compris celui du P. Olphe-Galliard auquel il ne ménage pas les éloges. Puis en un style élégant, facile, il nous donne, dans une première partie (tout le t. I), une biographie très détaillée de Cassien avec indication de ses œuvres littéraires ; dans une seconde partie un exposé de sa doctrine spirituelle, si goûtée pendant tout le Moyen-Age ; puis il consacre une troisième partie (fin du t. II) au « théologien contesté ». Ici, M. C. écarte de Cassien le reproche de quiétisme, mais concède que son enseignement sur la grâce et sur le mensonge sonne assez mal et que sa réfutation de Nestorius manque de netteté. Ces « taches », pas plus maintenant que jadis, ne doivent aucunement faire méconnaître la haute portée de la doctrine spirituelle de ce précurseur de saint Benoît, que l'Église de Marseille honore comme un saint. L'ouvrage de M. Cristiani mérite de devenir classique, moins dans les cénacles adonnés aux recherches minutieuses d'ordre historique que dans les milieux de chrétiens fervents et surtout dans les monastères ; il constitue actuellement la meilleure introduction à la lecture spirituelle des œuvres de Cassien, et il est lui-même, par ses nombreuses citations commentées, un vrai livre de lecture spirituelle.

22. — « La vue des prés au printemps est pleine de charme avec la diversité des fleurs qu'ils offrent aux regards... De même, accepte le présent ouvrage... Tu y trouveras les vertus des saintes gens qui ont brillé de notre temps... Cueillant parmi ces vertus de belles fleurs et prenant en ce pré intact de quoi tresser une couronne, je te la présente, mon fidèle enfant, et par toi à tous. C'est pourquoi j'ai intitulé le présent ouvrage *Le Pré.* » Ainsi s'exprime Jean Moschus, s'adressant à son ami Sophrone, tout au début du livre devenu célèbre sous le nom de *Pré spirituel*.

[8] Saint Augustin. *Confessions. Traduction nouvelle de* Louis de Mondadon, S. J. — In-8 de 416 p., 300 fr. — Editions de Flore, 10, rue du Cardinal-Lemoine, Paris-5e, 1947. — En frontispice, reproduction de la fresque célèbre de Benozzo Gozzoli : Saint Augustin en extase.

[9] *Cassien*, par le Ch. Léon Cristiani, doyen de la Faculté catholique des Lettres de Lyon. — 2 in-8 de 268 et 320 p., avec une carte de l'ancienne Egypte chrétienne et plusieurs gravures, 400 fr. — Paris, Editions de Fontenelle, 1946.

Né vers le milieu du VI[e] siècle, Jean Moschus, moine palestinien, parcourut les nombreux monastères de Palestine, d'Egypte, de Syrie, d'Asie Mineure, vint même à Rome où il mourut (619). Partout il recueillait les traits édifiants des moines : solitaires, ou cénobites ; il eut le temps de rédiger ses notes avant de mourir. Ce recueil se compose de 219 petits chapitres, d'une page environ. Grâce à ces anecdotes, nous pénétrons dans la psychologie de ces ascètes rudes, un peu excessifs en tout, mais passionnés pour leur vocation, aimant à former les disciples et à édifier les visiteurs qu'attirait leur renommée.

Tel est l'ouvrage qui fut classique dans les monastères du Moyen Age presque à l'égal de celui de Cassien, et plus même que l'*Histoire Lausiaque*. Le R. P. Rouët de Journel, S. J. [10] nous en donne une traduction fidèle et savoureuse, précédée d'une Introduction qui rassemble tous les renseignements possédés sur la vie de Jean Moschus, sur la transmission de son texte, sur la doctrine spirituelle qui se dégage de son livre. A la fin de l'ouvrage on trouve une carte des monastères et des « laures » de Palestine du IV[e] au VI[e] siècle, extrêmement utile pour l'intelligence des récits du *Pré Spirituel*.

Au bas des pages courent quelques notes brèves destinées à préciser certains détails de mœurs, d'histoire, de topographie, etc. Sous ce vêtement attrayant et neuf, le *Pré Spirituel* continuera parmi nous son œuvre d'édification rendue plus efficace par les traits vécus et originaux qui véhiculent ses leçons.

23. — Les Pères Franciscains de Quaracchi (Italie) on donné en 1904 une édition critique des *Opuscula Sancti Francisci Assisiensis*. La traduction faite par le P. Ubald d'Alençon étant épuisée, le P. Gratien en présente une nouvelle [1], à laquelle le R. P. Sertillanges, O. P., a donné une agréable préface. Le traducteur nous avertit qu'en tenant compte de travaux critiques plus récents, il a apporté quelques modifications aux résultats des recherches des Pères de Quaracchi ; elles consistent surtout dans le passage de quelques pièces du rang d'authentiques à celui d'écrits douteux et réciproquement. Chaque morceau est précédé d'une petite introduction particulière qui en rappelle l'origine historique et en définit le caractère. Une table des références scripturaires est donnée à la fin du volume ; mais la table des matières fait défaut.

Ces œuvres du Poverello sont, comme sa personne même, d'une simplicité naïve, mais si touchante et d'une telle vigueur spirituelle, d'une si brûlante charité que l'âme se dilate à leur contact. On les lira désormais dans cette traduction faite avec le soin attentif d'un disciple et d'un fils.

24-25. — Ce serait vraiment grand dommage que la date à laquelle est sorti des presses le livre où le R. P. Doncœur a rassemblé les extraits les plus caractéristiques des œuvres de saint Ignace de Loyola fasse que cet ouvrage passe inaperçu [2].

Voici les sources où il a puisé : 1° les *Exercices* , 2° les *Constitutions ;* 3° la *Correspondance ;* 4° la tradition orale consignée dans les témoignages des tout premiers compagnons intimes du saint.

Pour le choix des extraits, le P. D. s'est inspiré du principe suivant : donner de la pensée du saint, non point les exposés les plus profonds, mais ceux où cette pensée s'exprime en termes communs et intelligibles à tous sans le secours d'un commentaire.

Ces textes sont groupés sous trois chefs.

Le premier a pour titre « Le Cœur d'Ignace ». En quelques pages qui sont comme une introduction, l'auteur, par divers textes bien choisis, fait justice de la légende qui attribue au saint l'insensibilité du cœur et la dureté dans la parole.

Le second groupe, intitulé « Les Exercices », présente des passages de ce célèbre opuscule, accompagnés de textes qui leur servent de commentaires et qui sont pris surtout dans la *Correspondance*.

Le même procédé se retrouve dans le troisième groupe : « La Compagnie de Jésus », dont les *Constitutions* donnent l'armature.

Les références exactes sont données dans le texte, ou dans une table finale. Pour la *Correspondance*, on indique le lieu, la date et le destinataire de la lettre citée. La plupart des fragments étant très courts, le lecteur est invité à les replacer dans leur contexte en utilisant les traductions françaises quand elles existent. Mais le P. D. avertit que tout ce qu'il cite a été traduit par lui sur les textes originaux.

Il nous avertit de ne chercher en ces pages « qu'une première initiation » car son livre « ne s'adresse pas aux historiens ni aux techniciens de la spiritualité ». Ceci est sans doute vrai pour des Jésuites « qu'un long contact avec les *Exercices* ou les *Constitutions* a instruits de toutes les disciplines ignatiennes. » Mais ce ne l'est plus pour beaucoup d'autres lecteurs. L'amour de Dieu, le feu de l'apostolat, la générosité dans le renoncement, sont si brûlants dans l'âme du saint, l'expression dont il les a revêtus est si personnelle et le P. D. a su si bien conserver dans sa traduction cette frappe mordante que son livre, magnifiquement édité, rappelle fréquemment, pour le style, les *Pensées* de Pascal, et pour le fond fait songer à saint Paul.

Signalons aussi une réédition de la traduction des *Exercices spirituels* de saint Ignace par le même P. Doncœur [3]. Elle a été faite en 1939 sur le texte espagnol, avec le concours des RR. PP. Viller et de Guibert, puis revue et corrigée en 1946. L'impression est en deux couleurs. Les numéros d'ordre ont été conservés.

26. — Suso a été l'objet de plusieurs traductions en notre langue [4]. Nous avons sous les yeux celle

[10] Jean Moschus. — *Le Pré Spirituel.* — Introduction et traduction de M.-J. Rouët de Journel, S. J. — In-8 de 300 p., (Coll. « Les Sources chrétiennes »), 220 fr. — Paris, Editions du Cerf, 1946.

[1] P. Gratien, O. M. C. — *Les opuscules de Saint François d'Assise.* — In-16 de 175 p., 2[e] éd., 56 fr. franco. — Paris, Librairie Saint-François, 1946.

[2] Saint Ignace de Loyola. — *L'honneur et service de Dieu.* — Textes et témoignages recueillis par le P. Paul Doncœur. — In-8 de 210 p., 100 fr. — Paris, Edit. de l'Orante, 1944.

[3] In-32 de 230 p., 120 fr. — Editions de l'Orante, 23, rue Oudinot, Paris-6[e], 1946.

[4] Du R. P. Lavaud, O. P., on a annoncé une traduction, avec études critiques, comme devant paraître à Paris en 1947. Elle ne nous est pas encore parvenue.